



Bronze représentant Sainte Angèle Merici, retrouvé dans une décharge et offert à un membre de la Fraternité en 2016, dans la semaine de la fête d'Angèle. Il est l'œuvre de l'artiste allemand Egino Weinert (1920-2012)

## Fraternité IDEM Fraternité « Insieme dans l'esprit méricien » La Charte

### **Préambule :**

Notre groupe JAAM (Jeunes Amis d'Angèle Mérici) fondé le 11 octobre 2009 à Notre Dame de l'Ouÿe (Dourdan, Essonne) se donne le 31 mai 2015 le nouveau nom de : « FRATERNITE Insieme Dans l'Esprit Méricien » (Fraternité IDEM), qui a reçu l'approbation de la Prieure Provinciale de « France-Belgique-Espagne ».

Motif du changement de nom : à l'origine, les membres du groupe étaient en majorité des étudiants de moins de 30 ans. Quelques années plus tard, nous avons ressenti le besoin d'avoir un nom qui corresponde davantage à notre tranche d'âge. Cependant, nous gardons la dénomination « JAAM » pour désigner, quel que soit leur âge, les personnes arrivées récemment et jusqu'à leur engagement.

Notre groupe accueille des laïcs désireux de vivre de l'esprit de Sainte Angèle Merici, fondatrice des Ursulines. Il peut s'ouvrir également à des prêtres et des diacres souhaitant eux aussi vivre de cette même spiritualité. Nous sommes accompagnés par une Ursuline désignée par la Provinciale de « France-Belgique-Espagne ».

### **« Fraternité IDEM » : le sens de notre nom :**

« Insieme Dans l'Esprit Méricien » forme le sigle IDEM qui signifie aussi « comme » :

- Vivre Comme... Jésus
- Vivre Comme... Angèle

### **Notre identité**

*« Vous devrez avoir soin de vous réunir... de temps en temps, dans le lieu qui vous paraîtra le meilleur et le plus commode. Et ainsi ... vous leur ferez donner... quelque exhortation pour que, de cette façon aussi, (ils) puissent se retrouver ensemble, comme des (frères et) sœurs très cher(e)s, et s'entretenant ainsi de choses spirituelles, se réjouir et s'encourager ensemble, ce qui ne sera pas pour (eux) d'un petit avantage. » (cf. Ste Angèle, Testament 8, 1-6)*

Nous sommes un groupe de laïcs, proches des Ursulines de l'Union Romaine.

Nous désirons vivre en Associés, tel que l'Eglise catholique l'encourage et le reconnaît en particulier depuis le Concile Vatican II.

La nature de notre groupe est d'être un lieu source où nous puisons notre nourriture spirituelle pour avancer ensemble, grandir, devenir disciples du Christ dans notre vie quotidienne à la manière d'Angèle Merici.

## **Les origines (Janvier 2009) :**

*« L'un sème l'autre moisson » (Jn 4, 37)*

L'intuition originale des JAAM vient d'une étudiante laïque désireuse de mieux connaître Sainte Angèle Mérici, sa spiritualité et son actualité au XXI<sup>e</sup> siècle.

Une Ursuline a décidé de répondre à cet appel, avec l'approbation de sa communauté (Notre Dame de l'Ouÿe – Dourdan – Essonne). Elle a appelé une autre Ursuline pour accompagner le groupe avec elle, et de jeunes laïcs pour fonder les JAAM.

Depuis sa fondation notre groupe est composé de membres de différentes nationalités.



## **Lien avec les Ursulines :**

Dès leur fondation, les JAAM sont intrinsèquement liés aux Ursulines de l'Union Romaine par Sainte Angèle Mérici et son héritage spirituel.

Les moyens mis en œuvre pour vivre l'« insieme » avec les Ursulines sont :

- Les rencontres et les échanges avec l'accompagnatrice ursuline au cours de chaque réunion,
- A l'origine, l'accueil régulier de la communauté de Notre Dame de l'Ouÿe à Dourdan,
- Les visites à d'autres communautés ursulines de France,
- La participation aux grands événements de la famille ursuline.

## **Notre objectif :**

*« Car là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur. » (Mt 6, 21)*

*« Jésus-Christ, unique trésor » Ste Angèle - Avis 5, 43*

Nous voulons vivre l'Évangile à la suite du Christ à la manière de Sainte Angèle Mérici, et par son intercession, accompagnés par les Ursulines, dépositaires de son charisme.

## **Vie du groupe :**

*« Où deux ou trois sont rassemblés en mon Nom, je suis au milieu d'eux. » (Mt 18, 20)*

**Rythme des réunions :** Nous nous retrouvons 6 fois dans l'année, environ tous les deux mois, durant une journée ou un week-end.

La réunion de l'été est avancée à fin juin ou début juillet, à cause des vacances.

Au cours de ces réunions, nous partageons, découvrons et approfondissons la vie et la spiritualité d'Angèle et de ses filles, pour connaître leur charisme et leurs apports spirituels.

Nous recevons également des enseignements qui rejoignent notre vie quotidienne à la lumière du charisme méricien.

Lors des rencontres, l'Eucharistie, la prière liturgique et l'oraison prennent leur place.

Des temps forts annuels sont organisés, en plus des réunions régulières chaque fois qu'un nombre suffisant peut y participer. Ces temps forts sont des retraites, pèlerinages, rencontres avec des communautés ursulines, participations aux grands événements mériciens...

La plupart du temps, nous pouvons y inviter d'autres personnes : amis, familles, connaissances.

## **En cas d'absence à une réunion :**

- 1) Dans la mesure du possible, la présence est requise, par vidéoconférence, en partie ou en totalité.
- 2) Si la participation par vidéoconférence n'est pas possible : les membres de la Fraternité IDEM préparent la rencontre par écrit, l'envoient à l'animateur pour une réunion « ordinaire » ou au responsable ou à l'accompagnatrice ursuline pour des sujets « extraordinaires » (discernement, vote, charte...)
- 3) Absence en cas de réunion avec un vote : il est recommandé de donner une procuration à un membre engagé, avec son assentiment, et de communiquer avec lui pour lui donner ses préférences motivées. Ensuite, pendant la réunion, la personne qui a une procuration, en conscience et en suivant ce que l'Esprit-Saint lui dira au fond de son cœur, votera en tenant compte des intentions de l'absent, de l'évolution du discernement de la Fraternité.

## **Chaque membre s'engage à :**

- Participer régulièrement aux réunions,
- Renforcer ses liens avec les autres membres de la Fraternité par les différents moyens proposés (binômes, mails de nouvelles, rencontres en dehors des réunions...) selon ses disponibilités,
- Vivre un accompagnement spirituel. Il peut être assuré par une Ursuline ou une personne extérieure à la spiritualité méricienne, selon le choix de chacun,
- Recevoir régulièrement les sacrements (Eucharistie, Réconciliation),
- Avoir une vie de prière régulière,
- Lire et méditer les écrits de Sainte Angèle et de ses filles,

- Vivre la mission dans son lieu de vie. Puisque nous voulons vivre du charisme d'Angèle, nous souhaitons comme elle, être disciple du Christ.  
Nous participons en priorité, selon nos possibilités, à la mission éducative, en vue de l'évangélisation, confiée par l'Eglise aux Ursulines.  
D'autres engagements apostoliques sont possibles, dans l'esprit de Sainte Angèle.

*« C'est par votre persévérance que vous obtiendrez la Vie. » (Lc 21, 19)*

*« Ici il nous faut être avisés et prudents ; en effet, plus l'entreprise où l'on s'engage a de valeur, plus elle comporte fatigues et dangers » (cf. Ste Angèle, Règle, Prologue 18)*

### **Accueil, intégration et engagement**

*« Demandez, et l'on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira. Car quiconque demande reçoit, celui qui cherche trouve, et l'on ouvre à celui qui frappe. » (Mt 7, 7-8)*

*« Tout cela toujours avec discernement et maturité de jugement » (Ste Angèle, Avis 3, 15)*

*« Par-dessus tout : obéir aux conseils et inspirations que l'Esprit Saint nous envoie continuellement au cœur... » (Ste Angèle, Règle 8, 14)*

L'engagement est une condition pour être membre de la Fraternité IDEM. Il se prépare en 4 étapes :

#### **Etape 1 : Temps d'invitation et d'information**

Tout membre de la Fraternité a la mission d'en parler autour de lui. Les personnes intéressées pourront être invitées à une réunion pour découvrir la vie de la Fraternité et rencontrer ses membres.

Les personnes qui invitent informent alors le responsable de l'accueil, l'accompagnatrice et le responsable de groupe. La personne invitée peut contacter le responsable de l'accueil pour poser ses questions sur la Fraternité, les Ursulines et le charisme méricien.

Un temps de probation est ensuite proposé au nouvel arrivant avec l'aide du responsable de l'accueil et l'appui de l'accompagnatrice.

#### **Etape 2 : Temps de découverte et d'intégration :**

Pour bien s'intégrer dans la Fraternité :

- Il est souhaitable d'avoir au moins 20 ans,
- Il est demandé de participer avec régularité et dynamisme aux réunions et aux temps forts (préparer, interagir, réagir, s'impliquer...),
- Il est essentiel d'approfondir la connaissance d'Angèle et du charisme méricien.

**Durée** : 1 an à 18 mois : A l'issue de chaque réunion, le JAAM relate ce qu'il a vécu avec le responsable de l'accueil. Ces relectures lui permettront de s'informer, de réagir, d'exprimer ce qui l'étonne, l'attire ou l'interpelle et de recevoir d'éventuels conseils.

Si nécessaire, le discernement peut être prolongé de 6 mois. Sa durée totale n'excédera pas 2 ans.

Après 4 réunions, l'accompagnatrice, en lien avec le responsable de l'accueil, commence à aider le JAAM à envisager son engagement dans un discernement.

A l'issue de cette période, si le JAAM souhaite s'engager, le responsable de l'accueil reçoit l'avis de l'accompagnatrice et de tous les membres engagés qu'il consulte individuellement. Il propose ensuite au JAAM de s'engager.

#### **Etape 3 : Temps de la décision**

Le JAAM fait une retraite avec l'accompagnatrice pour confirmer sa décision (un week-end minimum ou plus si c'est souhaitable).

#### **Etape 4 : Temps de l'Engagement**

Une célébration est préparée et animée par l'accompagnatrice avec le responsable de l'accueil pour l'engagement et en présence de l'ensemble de la Fraternité. C'est l'occasion pour chacun de renouveler le sien.

### **Vivre du charisme de Sainte Angèle :**

*« Agissez, remuez-vous, croyez, faites des efforts, espérez, criez vers lui de tout votre cœur » (Ste Angèle, Avis Prologue 17)*

Sainte Angèle est une mère spirituelle pour nous, c'est pourquoi nous souhaitons nous nourrir de ses enseignements et de ses conseils pour être disciples du Christ. Nous attachons une grande importance à son charisme dont nous voulons vivre.

**Une spiritualité trinitaire :** Sainte Angèle vit dans la familiarité de la Sainte Trinité. Elle nomme indifféremment le Père, le Fils et le Saint-Esprit tout au long de ses écrits. Elle nous appelle avec insistance à nous donner les moyens d'accomplir la volonté de Dieu.

*« Que l'éternelle bénédiction soit sur vous tous, donnée par le Dieu tout-puissant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen. » (cf. Ste Angèle, Testament, Pro. 3)*

**« Jésus unique trésor » :** Sainte Angèle par sa vie et ses écrits nous exhorte à vivre de façon incarnée l'amour de Jésus.

*« Que toujours votre principal recours soit de vous rassembler aux pieds de Jésus-Christ » (Ste Angèle Der Legs, 3)*

*« Seule la personne qui voudra prendre les moyens et les voies nécessaires pour persévérer dans son dessein pourra réussir de façon sûre » (Ste Angèle, Règle, Prologue 13)*

**Le Mystère pascal :** Il est au cœur de la spiritualité de Sainte Angèle. C'est lors de son pèlerinage en Terre Sainte, devant le Calvaire, qu'est née la Compagnie de Ste Ursule. C'est une invitation, pour nous, à vivre du mystère de mort et de résurrection dans notre vie personnelle, et ensemble.

*« Je vous prie (tous) et vous supplie, par la Passion et le Sang de Jésus-Christ répandu pour notre amour » (cf. Ste Angèle, Testament, Prologue 25)*

**L'insieme,** c'est-à-dire une attention apportée aux relations fraternelles, compte beaucoup à nos yeux (pendant les réunions, pendant les temps forts et entre chaque rencontre...).

*« Mon tout dernier mot pour vous – ... que vous viviez dans la concorde, unies ensemble, tous d'un seul cœur et d'un seul vouloir. Soyez liés l'un à l'autre par le lien de la charité, vous estimant, vous aidant, vous supportant en Jésus-Christ. Car si vous vous efforcez d'être ainsi, sans aucun doute le Seigneur sera au milieu de vous (...) Voyez donc combien importe cette union et concorde. Alors désirez-la, recherchez-la, embrassez-la, retenez-la de toutes vos forces, car, je vous le dis, étant ainsi unis de cœur tous ensemble, vous serez comme une forteresse ou une tour inexpugnable... Et moi, je serai au milieu de vous, aidant vos prières. » (cf. Ste Angèle, Dernier Avis 1...20)*

Nous avons le souci de nous donner les moyens concrets pour vivre l'insieme (échanges de correspondance et de nouvelles...).

Nous partageons nos joies et nos difficultés et portons les intentions de prière de chaque membre du groupe.

*« Efforcez-vous de tout votre pouvoir de vous conserver dans l'état où Dieu vous appelle ; et de chercher et vouloir tous les moyens et toutes les voies qui sont nécessaires pour persévérer et progresser jusqu'à la fin. Car il ne suffit pas de commencer si l'on ne persévère pas aussi... » (Ste Angèle, Règle, Prologue 9-10)*

**Una a una :** Comme Sainte Angèle, nous avons à cœur de porter un regard de bienveillance sur chaque personne et d'accorder une attention entière à ses paroles, à sa situation, à ses joies et ses peines, aux différentes dimensions de sa vie.

*« Je vous supplie de bien vouloir prendre en considération et tenir gravées dans votre esprit et dans votre cœur (chaque personne) une à une ; non seulement leurs noms, mais aussi leur condition et leur tempérament et leur situation et tout ce qui les concerne. Cela ne vous sera pas chose difficile si vous les embrassez avec une vive charité. » (cf. Ste Angèle, Testament, 2ème Legs, 1-4)*

**« Heureux les artisans de paix ! » :** Sainte Angèle tout au long de sa vie a vécu cette béatitude, nous aussi nous souhaitons agir en artisans de paix dans nos lieux de vie.

*« (Qu'ils) cherchent à mettre la paix et la concorde où (ils) seront. » (Cf. Ste Angèle, Avis 5, 16)*

**« Agissez, Espérez » :** Sainte Angèle était d'un grand dynamisme et toujours prête à servir Dieu et les autres. Nous souhaitons nous aussi être des apôtres en acte dans nos lieux de vie.

**Être des témoins joyeux de Jésus** à la suite et à l'invitation de Sainte Angèle.

*« Persévérez donc fidèlement et avec allégresse l'œuvre commencée. » (Ste Angèle, Dernier Legs, 22)*

### **Les responsabilités :**

*« Combien vous devez prier Dieu de vous éclairer, et de vous diriger, et de vous enseigner ce que vous avez à faire pour son amour en cette tâche » (Ste Angèle – Avis, Prologue 7)*

Nous sommes conscients que pour vivre en profondeur l'esprit de la Fraternité IDEM selon l'Évangile et Sainte Angèle, il est nécessaire de prévoir des dispositions précises. C'est le mystère de l'Incarnation.

Nous ne les considérons pas comme des fonctions à remplir mais comme des services à rendre à la Fraternité. Ces missions seront vécues par les uns et les autres pour permettre à tous de se concentrer sur l'essentiel.

### **L'accompagnatrice ursuline :**

Elle est désignée par la Provinciale :

- Elle est le garant que les membres de la Fraternité IDEM vivent de l'esprit de Sainte Angèle Merici et des Ursulines de l'Union Romaine.
- Elle accompagne le responsable de groupe par un travail en binôme et des temps de relecture de sa mission.
- Elle accompagne le responsable des JAAM (avant l'engagement). Régulièrement elle a un entretien de supervision avec lui.
- Elle assure le relais de l'accompagnement de ceux qui se préparent à leur engagement et anime la retraite qui le précède.
- En collaboration avec le responsable des JAAM, elle accueille les nouveaux à l'engagement et prépare avec eux la célébration.
- Elle se rend disponible pour les accompagnements spirituels des membres de la Fraternité qui le lui demandent.
- Elle participe aux rencontres de la Fraternité (éventuellement par vidéoconférence de temps à autre si nécessaire).
- Elle élabore l'ordre du jour en lien avec le responsable de la Fraternité et l'animateur.
- Elle assure l'animation spirituelle du groupe et les enseignements lors des rencontres.
- Elle veille à proposer des temps forts en plus des réunions régulières (Retraite annuelle, pèlerinage, week-ends de recollection...)
- Elle assure le déroulement du discernement communautaire quand un choix important se présente (élection du responsable de groupe, du responsable des JAAM, ou autre décision importante)  
En lien avec le secrétaire – Cozzano, elle met au point le compte-rendu des rencontres et les archives.

### **Le responsable de la Fraternité :**

1) Il préside à la charité en facilitant *l'insieme* :

- Il prend soin de chacun en étant attentif aux situations des uns et des autres, avec bon sens, discrétion et discernement.
- Il veille à ce que chacun ait le souci de faire connaître Ste Angèle et la Fraternité.
- Il propose des gestes fraternels (cadeaux lors de naissances, baptêmes, confirmations, mariages etc...)
- Il favorise un climat d'écoute, de respect, de partage, de confiance et de simplicité.
- Il crée ou resserre les liens entre nous si nécessaire.

2) Il s'engage personnellement et tout particulièrement, à vivre ce qui est demandé aux membres de la Fraternité :

La prière, la relecture, la vie sacramentelle, la régularité aux réunions et temps forts, l'accompagnement spirituel, l'esprit de Ste Angèle.

3) Il assure la pérennité des décisions de la Fraternité :

- Il a à cœur de bien connaître les décisions prises par la Fraternité, veille à ce qu'elles se vivent effectivement et les rappelle si nécessaire.
- Il veille aux délais de préparation des réunions et de transmission des ordres du jour (un mois avant la réunion) et des comptes rendus (8 jours) et relance éventuellement l'accompagnatrice, l'animateur ou Cozzano.
- Il s'assure de bien connaître les différents rôles de chacun : accompagnatrice, responsable de l'accueil, secrétaire, Cozzano, animateur des rencontres et assistant du responsable.

4) Il dialogue régulièrement avec l'accompagnatrice

- Il est en dialogue constant avec l'accompagnatrice ursuline,
- Il a le souci de discerner avec elle ses initiatives personnelles ou celles qui lui sont suggérées par les membres du groupe ou par des personnes de l'extérieur (Provinciale, Associés, SEM'Jeunes...)
- Il renvoie à l'accompagnatrice les demandes qui ne seraient pas de son ressort.
- Il relit régulièrement la vie de la Fraternité avec elle.

5) Pour la préparation des réunions :

Le responsable...

- Fixe les dates avec la Fraternité,

- Prépare l'ordre du jour en lien avec l'accompagnatrice et l'animateur,
- Rappelle à chacun de préparer la rencontre, par écrit, pour permettre une plus grande liberté d'expression pendant la réunion,
- Demande à ceux qui prévoient d'être absents d'envoyer leur préparation 48h avant la rencontre, à l'animateur.

Durant la réunion, le responsable veille...

- au respect de l'ordre du jour et de l'horaire.
- à ce que chacun puisse parler librement
- aux besoins qui s'expriment.

Le responsable propose en fin de réunion 5 mn de silence pour que chacun choisisse un point de vigilance personnel à vivre jusqu'à la prochaine rencontre.

Entre deux réunions, il veille au renforcement des liens entre les membres.

En fin d'année : En lien avec l'accompagnatrice, il s'assurera qu'une réunion de la Fraternité soit consacrée à la relecture de l'année.

6) Le responsable représente la Fraternité auprès de la Provinciale, des communautés ursulines et des associés.

7) Le responsable est élu par les membres engagés. Son mandat est de deux ans, renouvelable une fois.

8) Conditions pour être responsable de groupe :

- Il doit être un engagé depuis au moins deux ans.
- Il doit être disponible.
- Il ne peut pas cumuler plusieurs responsabilités dans la Fraternité.
- Il ne peut pas être engagé dans un autre groupe d'Associés auprès d'un autre Institut (ou son équivalent)

#### Le responsable des JAAM :

Mission : Le Responsable aide les JAAM à s'intégrer dans la Fraternité IDEM, et à cheminer pour discerner si celle-ci correspond bien à leur attente.

Il est en étroite collaboration avec l'accompagnatrice ursuline de la Fraternité.

Le responsable se forme auprès de l'accompagnatrice.

Mandat : Il est élu pour deux ans renouvelables une fois.

A la fin de son mandat, il continue d'accompagner les JAAM en discernement.

Caractéristiques de sa mission :

1) Prier : Il prie l'Esprit-Saint pour être à la disposition de Dieu.

Il accompagne les JAAM de sa prière, et, comme le demande Sainte Angèle, les garde « gravés ... dans son cœur ».

2) Attitude d'humilité : Il aura à cœur de garder une attitude d'humilité. Il est l'ouvrier, non le Maître.

Il aura conscience d'être un envoyé, au nom de Sainte Angèle et accompagné de l'Esprit-Saint.

3) Discrétion absolue : Tout ce que les JAAM lui confieront restera confidentiel.

Le responsable des JAAM pourra demander de l'aide à l'accompagnatrice s'il le juge nécessaire.

4) Mettre en relation avec l'accompagnatrice : Au cours de la 1ère année, le responsable s'assure que le JAAM se donne les bons moyens pour faire son discernement, afin de prendre une décision de manière objective.

Après 4 réunions, il le met en relation avec l'accompagnatrice de la Fraternité pour approfondir son discernement et prendre sa décision.

Mais il reste toujours à disposition du JAAM, et sera consulté lors de la décision finale.

5) La rencontre entre le JAAM et son responsable : Une rencontre avec le JAAM aura lieu après chaque réunion.

L'essentiel de sa mission : être disponible, écouter, conseiller, encourager, aider à progresser.

6) Quelques points de vigilance pour aider le JAAM à progresser dans la spiritualité méricienne :

- Le JAAM connaît-il Sainte Angèle, les Ursulines ?
- Répond-il aux sollicitations des membres de la Fraternité ?
- Entretien - t- il les liens fraternels avec les autres membres ?
- Quelle est sa participation dans le groupe, aux réunions, aux temps forts ?
- Quel esprit de service anime le JAAM ?
- A-t-il un accompagnateur spirituel ? Si non, lui demander d'en avoir un avec une Ursuline ou une autre personne. Et s'assurer que cela se met en place.
- Quelle vie chrétienne a-t-il ?

7) Accompagnement spirituel du responsable des JAAM : Il sera accompagné, par une Ursuline ou une autre personne.

Il sera « supervisé » dans sa mission auprès des JAAM par l'accompagnatrice ursuline.

L'assistant du responsable de la Fraternité (logistique) :

- Il se charge de la logistique de la réunion ou du temps fort, en se faisant aider si nécessaire.
- Il veille avec discrétion aux divers problèmes financiers qui pourraient se manifester pour participer à un évènement de la Fraternité et à une prise en charge «juste» par les uns et les autres, en tenant compte des situations différentes pour tous (étudiants, travailleurs, accompagnatrice, intervenants extérieurs éventuels).
- Durée du mandat : un an renouvelable sur la base du volontariat.

L'animateur de la réunion :

- Il prépare l'ordre du jour avec le responsable de la Fraternité et l'accompagnatrice.
- Il l'envoie à tous les membres un mois avant la réunion.
- Il lui revient de conduire la réunion, de veiller à son bon déroulement dans le temps, de s'assurer que l'ordre du jour est respecté, de veiller à ce que chacun prenne la parole librement et à tour de rôle dans un climat d'écoute.

Le rôle du secrétaire (Cozzano) :

L'animateur et « Cozzano » seront toujours deux personnes différentes.

Il rédige des comptes rendus clairs et concis dans les 4 jours, relus par l'accompagnatrice et transmis sous huitaine aux membres de la Fraternité.

**Les conditions de départ d'un membre de la fraternité :**

Quand un membre envisage de quitter la Fraternité, il est souhaitable qu'il le fasse en dialogue avec l'accompagnatrice ursuline et le responsable du groupe.

Le discernement se fera dans la liberté, le respect, l'écoute et le dialogue pour une décision paisible.

**Révision de la Charte :**

*« Si, selon les temps et les besoins, il y avait de nouvelles dispositions à prendre ou quelque chose à modifier, faites-le prudemment et avec bon conseil » (Ste Angèle, Dernier Legs, 2)*

Au bout de deux années d'expérimentation, la Charte fera l'objet d'une évaluation complète afin d'y apporter d'éventuelles corrections et compléments. Puis, tous les trois ans, à l'initiative de l'accompagnatrice et du responsable de la Fraternité, la Charte pourra être révisée partiellement ou intégralement.

**Reconnaissance officielle par la Provinciale :**

Après avoir adopté la Charte lors de notre réunion du 21 novembre 2015, nous sollicitons l'approbation par la Provinciale de « France-Belgique-Espagne ».

***« Et moi je serai parmi vous jusqu'à la fin du monde » Mt 28, 20***

***« Car si c'est Dieu qui l'a plantée [la compagnie]... jamais il ne l'abandonnera » cf. Ste Angèle, A 4, 8***

*Charte votée à l'unanimité le samedi 21 novembre 2015, à Paris – Serviam*



## Annexe : Trame pour une célébration d'engagement

Elle est préparée par le ou les personnes qui vont s'engager avec l'accompagnatrice ursuline  
Le texte de l'engagement est commun à tous les membres de la Fraternité

- **Le responsable de la Fraternité** accueille le nouveau membre.
- **Chant** à Sainte Angèle (ou autre)
- **L'accompagnatrice** rappelle du sens d'un engagement.
- Lecture d'un passage de l'Évangile choisi par le nouveau membre.
- Lecture d'un passage des écrits de Sainte Angèle choisi par le nouveau membre.
- Le nouveau membre exprime les raisons de son choix de lectures
- L'accompagnatrice commente ces lectures et donne leur sens dans cette célébration.
- **Le responsable des JAAM** invite le (les) candidats à prononcer son (leur) engagement :

### **Engagement - Responsable JAAM :**

*« Depuis (18 mois), tu as commencé à découvrir Sainte Angèle Merici, sa vie et ses écrits, son charisme, sa manière de vivre l'Évangile et de suivre Jésus son « unique trésor » (A 5,43), ainsi que les Ursulines de l'Union Romaine.*

*Tu as participé à la vie de la Fraternité, à ses rencontres et à ses temps forts.*

*Tu as été accompagné(e) dans cette découverte et dans ton discernement par le (la) responsable des « Jeunes Amis d'Angèle Merici » et l'accompagnatrice ursuline. »*

Réponse du nouveau membre :

***« Au terme de cette période d'accueil,  
je décide de m'engager aujourd'hui au sein de la Fraternité « Insieme Dans l'Esprit Méricien »,  
pour m'aider à être davantage disciple du Christ,  
et pour vivre ma vie chrétienne de laïc (laïque) dans l'Eglise selon  
les conseils de Sainte Angèle Merici,  
la Charte de la Fraternité  
et auprès des Ursulines de l'Union Romaine.***

*Dans la fidélité « aux conseils et inspirations que l'Esprit Saint nous envoie continuellement au cœur » (R 8, 14), je promets de vivre mon engagement « le cœur large et plein de désir » (R Pro 32), tant que le Seigneur me le demandera dans la prière, à travers les événements de ma vie et par le discernement dans l'accompagnement spirituel.*

*Je veux puiser dans la vie et les Écrits d'Angèle les moyens d'être fidèle à l'Évangile et à l'Eglise et je promets « de chercher et vouloir tous les moyens et toutes les voies qui sont nécessaires pour persévérer et progresser » (R Pro 10).*

*Je souhaite apporter ma collaboration aux propositions de la Fraternité autant que me le permettent les impératifs de mon devoir d'état de laïc (laïque), pour la croissance humaine et spirituelle de chaque membre de la Fraternité et pour faire connaître le Christ et Ste Angèle autour de moi. »*

### **Le responsable de la Fraternité remet la Charte de la Fraternité**

*« Nom », c'est avec joie que nous t'accueillons dans la Fraternité IDEM. Des liens fraternels ont commencé à se tisser entre nous. Nous te promettons notre soutien humain et spirituel pour grandir dans l'esprit de l'Évangile. Nous voulons aussi compter sur toi : ton aide nous sera précieuse pour notre persévérance. Insieme, avançons avec Angèle !  
(Donner la Charte)*

*« Nom » : Je reçois avec confiance cette Charte de la Fraternité, repère commun pour « vivre dans la concorde, unis ensemble, tous d'un seul cœur et d'un seul vouloir » (Der A, 1) Je m'efforcerai de la vivre avec générosité.*



**L'accompagnatrice remet les écrits de Sainte Angèle :**

« *Nom* », disciple du Christ par ton baptême, porteur(se) de joie, ouvrier(ère) à la moisson, attentif(ve) à tes frères, ami(e) d'Angèle... reçois ses écrits. Tu y trouveras ses conseils pour vivre l'Évangile et être disciple de Jésus. (Donner les écrits)

« *Nom* » : Je reçois avec joie les paroles d'Angèle. Je m'efforcerai de vivre de son charisme pour témoigner de l'Évangile et de l'amour de Dieu, en qui j'ai mis toute ma foi.

**Chant : Exemple :**

En toi j'ai mis ma confiance, Ô Dieu très Saint,  
Toi seul es mon espérance et mon soutien ;  
C'est pourquoi je ne crains rien, j'ai foi en toi ô Dieu très Saint. (bis)

**L'accompagnatrice invite les membres de la Fraternité à leur engagement :**

« Et vous qui êtes déjà membres de la Fraternité IDEM, je vous invite à renouveler votre engagement. »

**Renouvellement :**

**Chacun :** Moi, (*prénom et nom*),

**Ensemble :**

« Je renouvelle ma décision de vivre en disciple de Jésus, à la manière de Sainte Angèle Merici, en particulier comme membre de la Fraternité « Insieme Dans l'Esprit Méricien », tant que « l'Esprit me le conseillera et me l'inspirera au fond du cœur » (cf. R8,14).

Je veux continuer de puiser dans la vie et les Écrits d'Angèle les moyens d'être fidèle à l'Évangile et à l'Église, d'apporter ma collaboration pour la vie et le dynamisme de la Fraternité, autant que me le permettent les impératifs de mon devoir d'état de laïc (laïque), pour la croissance humaine et spirituelle de chacun d'entre nous et pour faire connaître le Christ et Ste Angèle autour de moi. »

**Notre Père****Chant à Marie****Bénédictio****Chant final**